

6 rue de Kerhuel CS 29029 29196 Quimper cedex

02.98.76.65.65

nous écrire cgt@cg29.fr nous voir http://cgtcg29.fr Permanences à Brest

Siège du Territoire BMO 18 avenue Baron Lacrosse 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de 14H à 17H

02.98.42.64.40 Poste 7563



nº 43

Bulletin Réactif Engagé et Fédérateur

Réorganisation DD/DATD Nos revendications

Réunion Direction(s)/Syndicats du 17 mars 2015

La Direction doit consulter les agents pour constituer, avec eux, des organigrammes détaillés (avant/après la réorganisation) précisant les missions dans chaque service ; qui fait quoi et ou ?

Fiches de postes. Les missions de chacun doivent apparaître clairement.

Notre employeur doit s'engager rapidement sur un dégel des postes. Les agents ne vont pas continuer éternellement à faire le travail des collègues qui ont quitté leur poste (retraites, mutations). Ces postes doivent être pourvus dans les plus brefs délais.

En cas de changement ou de transformation de postes, la Direction doit recueillir les souhaits des agents et en tenir compte. La priorité doit être donnée à ces agents et les formations adaptées et souhaitées par les agents doivent être mises en œuvre, avant et après la prise de fonctions.

Notre employeur doit tenir compte de la création du FIA et donner les moyens aux services pour qu'ils puissent répondre aux demandes d'assistance qui n'existaient pas précédemment au Cg.

Nous ferons un point courant avril, lors d'une nouvelle réunion d'information syndicale, pour voir, avec les agents, si ça bouge dans le bon sens dans les services et nous aviserons...



J'envisage d'adhérer au syndicat

Nom:
Prénom:
Adresse:
Service:
Tel:

